



Verband der Museen der Schweiz
Association des musées suisses
Associazione dei musei svizzeri



Département fédéral de l'intérieur DFI
Monsieur Alain Berset, Conseiller fédéral, Chef du
Département fédéral de l'intérieur DFI
Madame Isabelle Chassot, Directrice de l'Office
fédéral de la culture OFC
stabsstelledirektion@bak.admin.ch

Zurich, 12 septembre 2019

Communication de l'Association des musées suisses AMS et du Conseil international des musées ICOM Suisse à propos de la procédure de consultation sur le projet d'un message pour la promotion de la culture dans les années 2021-2024 (Message culture)

Monsieur le Conseiller fédéral,
Madame la Directrice,

L'Association des musées suisses VMS/AMS et le comité du Conseil international des musées ICOM Suisse vous remercient de l'opportunité qui leur est offerte de s'exprimer à propos du projet de consultation pour un message en faveur de la promotion de la culture dans les années 2021-2024 (Message culture).

Nous aimerions profiter de cette occasion également pour vous remercier du dialogue régulier et toujours constructif, mené avec vous, chère Madame la Directrice, ainsi qu'avec Monsieur Benno Widmer, responsable de la section Musées et Collections, et d'autres experts de l'OFC, même en dehors des procédures formelles. Nos associations apprécient grandement ces échanges.

Ces mêmes associations portent un grand intérêt au processus de consultation en cours. Nous avons ainsi mené une enquête auprès de nos membres, afin de donner aux musées et aux experts la possibilité de faire intervenir activement leurs préoccupations dans le processus politique. Lors du congrès annuel des musées, les 22 et 23 août 2019, nous avons abordé la question du processus de consultation et fourni une plateforme de participation aux musées et associations régionales et professionnelles concernées, ainsi qu'aux bureaux municipaux de coordination. De nombreux membres ont fait usage de cette possibilité. Ce sont leurs préoccupations et souhaits que nous développons ici.

La présente déclaration a été établie autour d'une table ronde avec tous les membres intéressés ; elle a été arrêtée lors d'une réunion conjointe des deux conseils de l'ICOM et du VMS/AMS.

À propos du projet : observations générales

L'ICOM Suisse et le VMS/AMS se félicitent de l'orientation actuelle du Message culture. L'idée notamment de formuler le Message culture 2021-2024 comme une prolongation et consolidation des messages précédents fait pleinement sens pour les institutions culturelles que sont les musées, car celles-ci sont tributaires de bases de planification à plus long terme. Pour nos membres, il est particulièrement important que l'OFC continue de définir – comme lignes directrices pour la promotion de la culture par la Confédération – les axes d'action Participation culturelle (surtout le renforcement de la médiation culturelle 1.4.2.1), les développements Cohésion sociale (ici surtout la garantie du travail muséal au Musée national suisse, l'échange culturel et la diffusion des œuvres artistiques 1.4.2.3), ainsi que les développements Création et innovation (1.4.2.3). Notamment dans ce dernier domaine d'activités innovantes et créatives, nous voyons pour les musées un fort potentiel qui devrait être davantage exploité.

Nous saluons explicitement le fait que le gouvernement fédéral mette l'accent sur la numérisation dans le cadre de ses activités de politique culturelle. La transformation numérique dans sa dimension technique, mais aussi l'augmentation du digital – mise en réseau de réalités analogiques avec des formes de vie et de représentation virtuelles et numériques –, constitue pour nos musées un défi extraordinaire aux niveaux les plus divers. Cela ne vaut pas seulement pour les musées fédéraux mais pour tous les musées, et induit notamment des missions supplémentaires et coûteuses pour la préservation du patrimoine culturel. Les nombreuses réponses à notre enquête en attestent. Dans ce domaine, les musées sont particulièrement tributaires du soutien apporté par les financements culturels et nos associations.

Des communications que nous avons reçues il ressort une préoccupation générale : les petits musées notamment se sentent dépassés par le haut niveau de bureaucratie et le poids des procédures écrites pour obtenir des autorisations ou déposer des demandes. Cet obstacle a été formulé particulièrement souvent par nos musées dans le cadre des lignes directrices établies par l'administration pour le financement de projets. Aussi nous suggérons que les nombreuses informations fournies par le site de l'Office fédéral de la culture gagnent en efficacité, grâce à davantage de convivialité et une visibilité accrue.

Nous aimerions apporter aux différentes parties du projet les remarques suivantes.

2.4.2 : Activités de l'Office fédéral de la culture dans le secteur des musées et collections

Il est à noter que quasiment toutes les réponses que nous avons reçues, outre de nombreuses préoccupations individuelles et spécifiques, soulignent que les musées – à quelques rares exceptions près directement financées par la Confédération – et le rôle qu'ils jouent dans la société ne sont pas encore suffisamment perçus et pris en compte par la Confédération. Qu'il s'agisse d'espaces locaux d'exposition et d'art, de jardins zoologiques gérés scientifiquement, de musées techniques, de musées d'histoire naturelle ou culturelle : l'extraordinaire diversité du paysage muséal suisse et le travail quotidien des institutions sur place, mais aussi leur engagement au niveau national et international par des échanges avec des institutions étrangères, ne transparaissent pas encore suffisamment dans le projet du nouveau Message culture.

Les nombreux.es expert.e.s et collaborateurs.trices des musées y demeurent invisibles. Cela ne vaut pas seulement pour les collaborateurs.trices à temps plein. Notamment les musées les plus petits et les plus modestes ne seraient pas en mesure d'offrir leurs services à la communauté sans l'engagement remarquable des bénévoles. Nous sommes convaincus

qu'ils méritent tous l'attention des politiques. Par leurs activités concrètes et leurs rencontres quotidiennes avec les visiteurs.ses, avec les seniors, les enfants et les scolaires, les musées, en tant que lieux d'expérience, d'intégration, d'inclusion et de réflexion, jouent un rôle essentiel dans la mise en œuvre des orientations fixées par la Confédération. Les musées s'engagent activement dans les mutations sociétales et servent ainsi d'espaces pour les débats publics.

Avec des offres à bas seuil sur place ainsi que leur présence numérique sur les sites Internet et toujours plus sur les réseaux sociaux, nos musées suisses s'adressent à toutes les personnes intéressées de notre société. De cette manière, les musées apportent un soutien extrêmement précieux à la participation culturelle et à la cohésion sociale.

Le VMS/AMS et l'ICOM Suisse sont d'avis que le rôle et l'importance des musées, notamment dans les secteurs de la participation culturelle et de la cohésion sociale, doivent être davantage pris en compte dans le présent projet de Message culture. La diversité du paysage muséal en Suisse, tant pour ce qui est des thèmes que du format des musées, recèle un énorme potentiel pour tous ces secteurs. Or, aux yeux de nos associations, ce potentiel est loin d'être exploité.

Le potentiel éducatif remarquablement élevé de nos musées ne doit pas faire défaut à la société suisse et doit être encore renforcé. Les musées pourraient également jouer un rôle important, notamment dans les programmes d'échange scolaires, qui sont de plus en plus encouragés par la Confédération afin d'intensifier la solidarité interrégionale.

Les musées contribuent également de façon essentielle à la préservation et à l'étude de notre patrimoine culturel commun, qu'il soit matériel ou immatériel. Ils numérisent, modernisent et entretiennent leurs collections. Par leur travail de médiation engagé, ils rendent accessibles et présentent les biens culturels qui leur sont confiés. Il convient donc de souligner que les musées jouent un rôle crucial dans la valorisation de ce patrimoine culturel. Ce sont des attractions touristiques de premier ordre qui, en tant qu'employeurs, ont un impact économique notoire sur les localités. Enfin, nos musées sont une carte d'identité pour la Suisse en tant que nation culturelle et ils constituent des lieux de rencontre internationaux.

Le VMS/AMS et l'ICOM ont pleinement conscience que la souveraineté culturelle incombe aux cantons, que la Confédération suisse doit respecter cette souveraineté culturelle et qu'elle ne peut donc s'engager que de manière limitée dans la politique culturelle. Dans ce domaine, le Message culture détermine les axes d'action de la Confédération pour la dépense de l'argent public. Il nous est apparu que le Message culture est donc un document crucial pour la politique culturelle de tout notre pays. Ce que la Confédération y définit comme important pour la politique culturelle est un signal adressé aux nombreux décideurs.ses politiques et constitue également une référence capitale pour les cantons, villes et communes.

Par conséquent, ce qui n'est pas mentionné dans le Message culture a aussi un impact politique direct. Ce qui ne serait pas pris en considération par la Confédération peut être interprété comme négligeable au niveau cantonal, municipal et communal. Une telle omission, un « retrait de l'ordre du jour » de la part de la Confédération a des retombées directes sur les décisions politiques et, in fine, fiscales pour nos musées.

Les musées, tant privés que publics, sont souvent soumis à une énorme pression financière et doivent assurer leur financement par des donateurs privés ou au niveau cantonal, municipal et communal. Cependant, l'importante rentabilité indirecte de nos musées, qui assure un refinancement élevé de l'argent public investi, ne doit pas être négligée et doit être

même soulignée. Même si les parrainages de nos musées sont multiples, ils sont fortement tributaires du soutien actif et décisif de l'Office fédéral de la culture. La politique fédérale, et en dernier ressort le législateur, devrait donc faire explicitement référence dans le Message culture au rôle et à l'importance des musées pour la société, la culture et l'économie suisses. Un tel soutien est d'une importance capitale pour nos membres.

Notre requête :

La tâche importante des musées et des espaces d'exposition, en tant que lien entre le passé et le présent, en tant que gardiens de la culture (des biens culturels) et des traditions, en tant qu'espaces pour des débats sociaux tournés vers l'avenir, en tant qu'institutions éducatives intégratives, vivantes et modernes, au rayonnement international et, enfin et surtout, en tant que facteur économique, doit être absolument formulée de manière à ressortir dans le Message culture. Toutes les personnes qui travaillent dans ces secteurs doivent être davantage visibles.

1.4.2.1 Développements « Participation culturelle »

La limitation des activités de la Confédération aux domaines de la musique, de la danse et du théâtre est selon nous trop restrictive et demande à être élargie. Notamment les musées se doivent de contribuer à la cohésion sociale (intégration et inclusion) en choisissant des thèmes appropriés et en proposant des offres éducatives adaptées ; ils apportent ici une contribution significative.

Le VMS/AMS et l'ICOM reconnaissent que l'enseignement de la compétence visuelle, en particulier aux jeunes membres de notre société, est un desideratum important. À l'ère du numérique, la communication se fait d'abord visuellement. Les plus jeunes, en particulier, communiquent en transmettant des images photographiées avec un smartphone ou autres et diffusées tous azimuts, assorties seulement de quelques émojis ou d'un bref commentaire. Bien que les programmes scolaires prévoient à cet effet l'éducation aux médias et à l'information, ils n'enseignent pas les compétences correspondantes à recevoir, c'est-à-dire l'aptitude des destinataires à déchiffrer et comprendre le flot d'images qui leur est adressé ou les messages et niveaux de signification qu'ils contiennent. Ce faisant, les images perdent leur utilité en tant que vecteurs d'information et deviennent littéralement « insignifiantes ».

Toutefois, les reproductions numériques ne peuvent remplacer la contemplation et l'étude de l'original. Les musées pourraient agir ici – au-delà des programmes d'enseignement – comme d'importants médiateurs de cette compétence visuelle et former à une « approche critique des sources ». En ce sens, les musées ont selon nous une mission éducative et sociale globale.

Notre requête :

Le VMS/AMS et l'ICOM appellent, outre la promotion de la musique et de la culture numérique dans le domaine de la participation culturelle, à aborder la compétence visuelle comme partie intégrante de l'offre éducative et à encourager à sa juste mesure la médiation de cette compétence par les musées.

2.1.2 Création artistique ainsi que 2.2 Promulgation de la culture suisse à l'étranger et échanges culturels internationaux

Il est à saluer qu'une réflexion ait été menée sur la médiation de l'art contemporain au niveau de la critique d'art et que de nouvelles plateformes, notamment numériques, pour l'étude critique de l'art contemporain soient ainsi mises en place.

Est également bienvenu le plan visant à fournir un soutien ciblé au travail de conservation et à la recherche. Ces deux aspects constituent des étapes importantes pour stimuler le débat public sur l'art contemporain.

2.3.1 Arts visuels

Le VMS/AMS et l'ICOM souhaitent que le travail de Pro Helvetia soit plus fortement connecté aux missions des musées.

Nous saluons foncièrement le fait que la situation précaire des artistes soit prise en considération et qu'il y ait une demande de rémunération en ce sens pour les créateur.trice.s. Il convient toutefois de noter que les musées et lieux d'exposition ne disposent pas automatiquement d'un budget qui permettrait de verser des honoraires aux artistes. Nous souhaitons donc que nos associations et les musées d'art, ou l'Association des musées d'art suisses (AMAS) qui les représente, participent activement à l'élaboration des directives pour les artistes et créateur.trice.s et des « systèmes d'encouragement et recommandations pour les organisateurs ou institutions » prévus par Pro Helvetia et l'OFC. Nous aimerions en outre que, dans le processus d'élaboration de telles règles, soient davantage entendus les responsables de « off-spaces » ou de salles d'exposition qui ne disposent pas de collection propre.

Notre requête :

De notre point de vue, l'échange avec les musées en tant qu'institutions culturelles cruciales devrait être formulé spécifiquement comme un mandat adressé à Pro Helvetia.

Lors de l'élaboration des lignes directrices relatives aux frais d'exposition des artistes, préconisées dans le Message, il est essentiel d'impliquer très tôt les associations et musées particulièrement concernés.

2.4.2.1 Fonctionnement des musées et collections

Selon nous, tous les musées devraient se voir faciliter l'accès et l'échange avec les institutions muséales de la Confédération (notamment le Musée national suisse et les Collections d'art de la Confédération), par exemple l'accès aux prêts, la communication entre spécialistes par rapport à la manutention/manipulation des pièces de musée, au traitement des services de médiation, etc.

Ces mesures pourraient favoriser la coopération et permettre notamment aux petites salles d'accueillir des expositions « partielles » de qualité. Cela augmenterait leur attractivité et bénéficierait à long terme également à l'ancrage régional des collections.

Notre requête :

Il faut promouvoir la coopération avec les institutions fédérales, en particulier avec les petits musées.

2.4.2.2. Soutiens financiers aux musées et collections tiers

Subventions

Le VMS/AMS et l'ICOM saluent et jugent essentiel que la Confédération continue à verser des subventions aux musées tiers sur la base actuelle, en plus des contributions aux assurances et aux projets. La Confédération doit absolument continuer à soutenir les grandes institutions et collections importantes pour le patrimoine culturel suisse dans son ensemble, comme le Musée en plein air Ballenberg et le Musée suisse des transports, et fournir ici, selon nous, un effort supplémentaire.

Notamment pour le financement des coûts fixes, il est plus difficile de trouver d'autres sources de soutien pour des projets concrets. D'autre part, il est avéré que les subventions fédérales permettent aux musées recevant des fonds d'obtenir plus facilement des fonds supplémentaires venant de tiers.

Les musées étant généralement tributaires d'une sécurité à long terme dans la planification, nous préconisons l'octroi de subventions non seulement pour une période de financement de quatre ans, mais aussi pour huit ans. Nous pensons également que les conditions accordant ces contributions devraient être exactement définies. En premier lieu, ces subventions ne doivent pas être utilisées pour renforcer l'appareil administratif du musée concerné, mais elles doivent notamment servir à sauvegarder la collection existante.

Notre requête :

La Confédération doit absolument accroître son soutien aux musées et aux collections cruciales pour l'ensemble du patrimoine culturel suisse. À plus long terme, il faudrait envisager une prolongation de la période d'allocation des subventions.

Assurances des expositions

Nos associations saluent expressément le soutien des musées par rapport à l'assurance des expositions. Toutefois, les dépenses des musées dans ce domaine ont considérablement augmenté ces dernières années. Les primes d'assurance étant basées sur la valeur des prêts sur le marché (de l'art), et ces derniers ayant été poussés à la hausse par un marché de l'art en plein essor, les musées doivent consacrer aux assurances une part toujours plus importante de leur budget d'exposition. Par ailleurs, les visiteurs attendent des musées des expositions thématiques spectaculaires, dont le montage est très coûteux en raison des frais de transport et d'assurance.

Dans ce contexte, nous estimons que la subvention de la Confédération quant à l'assurance des expositions est beaucoup trop faible et demandons d'urgence une augmentation du montant correspondant. À notre avis, il faut également accorder davantage d'attention encore à la sécurité de la planification et au calendrier décisionnel, car une réduction à court terme des contributions avec un nombre accru de requérant.e.s peut compromettre à court terme le financement de telle ou telle exposition.

Il convient également d'examiner si la Confédération peut envisager de nouvelles approches face au secteur des assurances. Par exemple, nous suggérons d'examiner si les compagnies d'assurances ne peuvent pas s'engager plus fortement en faveur du bien commun et si un plafond statutaire des primes d'assurance peut se concevoir pour les activités de prêt des musées.

Notre requête :

Le VMS/AMS et l'ICOM demandent la prolongation et une augmentation significative des contributions aux assurances des expositions et visent à renforcer la sécurité de planification des musées. Face au secteur des assurances, de nouveaux modèles de contrats doivent être étudiés.

Contributions de projets

De notre point de vue, le soutien des musées par des contributions de projets est extrêmement bienvenu. Comme l'ont montré les retours de plusieurs musées, ceux-ci apprécient le financement fédéral pour la recherche de provenance bien au-delà de son effet purement monétaire, dans la mesure où il a contribué à changer la mentalité des responsables des musées et des cantons, mais aussi des donateurs privés. En outre, la création d'un groupe de travail suisse pour la recherche de provenance, auquel participent tous les grands musées suisses et quelques autres, a permis de considérablement développer les projets de l'OFC. C'est là un symbole de l'intensification de la recherche en Suisse. Chaque projet soutenu par l'OFC a permis d'améliorer notablement la compétence professionnelle des chercheurs.se.s de provenance en Suisse. Grâce aux contributions de projets, un pool de chercheur.se.s compétent.e.s a également été constitué et sur lequel on peut désormais s'appuyer. Les prérequis pour une mise en réseau plus forte de la recherche à l'échelle nationale ont été massivement améliorés. L'ouverture de l'appel à propositions pour des contributions de projets à la recherche sur les biens culturels issus du contexte colonial et sur les biens culturels archéologiques est également bienvenue.

Cependant, les besoins en projets et en soutien financier restent importants, de notre point de vue et de celui des musées concernés.

Notre requête :

Le VMS/AMS et l'ICOM sont favorables à la poursuite et au développement du soutien aux projets dans le domaine de la recherche de la provenance pour la première moitié de la prochaine période de financement, autrement dit pour les années 2021-2022.

Nous considérons cependant aussi la signification exceptionnelle qu'a le domaine de la numérisation déjà mentionné. La transformation numérique dans les musées suisses s'effectue à un rythme bien plus lent que dans d'autres pays. Le thème de la numérisation se prête donc à être le deuxième dans l'appel à contributions de projets, car la numérisation a des implications financières importantes pour les musées (saisie numérique de toutes les pièces, technologies Internet, changement de comportement des consommateurs, etc.)

Les retours de nos musées confirment une « fracture numérique », notamment entre les grands musées déjà bien positionnés au niveau international et les institutions plus petites. La réduction de cet écart entraînerait également un transfert de connaissances via notre patrimoine culturel et vers une plus grande ouverture de notre société. Un ajout correspondant dans le texte ainsi qu'un renforcement de ce domaine par des contributions de projets pour les musées par la Confédération seraient donc, selon nous, bienvenus et porteurs d'avenir. Dans ce contexte, des efforts supplémentaires devraient également être entrepris pour harmoniser la numérisation des archives et des fonds ou la sauvegarde des collections.

À cette fin, le VMS/AMS souhaite développer un projet de numérisation pour soutenir ses membres à l'avenir.

Notre requête :

Le VMS/AMS et l'ICOM sont favorables à la prolongation du soutien aux projets dans le domaine de la recherche de la provenance pour la seconde moitié de la prochaine période de financement, c'est-à-dire pour les années 2023-2024, et aussi à ce qu'il soit consacré à la numérisation. Le VMS/AMS se propose ici comme partenaire de coopération.

2.4.2.3. Subventions aux réseaux tiers

Le VMS/AMS offre, avec une dotation minimale en personnel, des services importants à plus de 770 musées. Nous considérons comme notre devoir de renforcer et de coordonner le paysage muséal suisse dans sa diversité, sa profondeur, son internationalité et ses rapports locaux et nationaux mentionnés plus haut. Nous soutenons ainsi nos musées membres par la publication de normes fournissant aux musées des conseils pratiques sur de nombreuses questions de la vie quotidienne des musées. Conjointement avec notre organisation partenaire ICOM Suisse, nous organisons des cours et congrès nationaux et internationaux qui suscitent beaucoup d'intérêt parmi les spécialistes des musées et constituent des plateformes importantes d'information et de rencontre. Par l'intermédiaire de notre association, nous proposons des consultations et connectons les membres avec des spécialistes dans leur domaine. Nous informons les musées des développements politiques les concernant et nous faisons activement valoir la position des musées dans les procédures législatives en cours. De cette façon, nous participons intensément au discours politique.

Ces services sont aussi particulièrement utiles aux petits et très petits musées, qui ont généralement un potentiel de professionnalisation plus élevé et davantage besoin de conseils. En soutenant notre réseau, la Confédération assure un haut niveau de transfert de connaissances et parvient à une diffusion remarquable. La Confédération investit ainsi durablement dans l'avenir de notre paysage muséal extrêmement diversifié.

Afin de poursuivre ce travail fructueux pour les musées suisses et de garantir leur qualité, nous sommes largement tributaires des soutiens financiers de l'extérieur. Le VMS/AMS a urgemment besoin d'être subventionné par l'OFC. Nous apprécions considérablement que le VMS/AMS ait été soutenu par l'OFC toutes ces dernières années dans ce travail fondamental pour ses membres et qu'il ait ainsi pu étendre ses services aux musées membres sans alourdir davantage la situation économique souvent précaire des musées. De notre point de vue, ces aides financières à notre association devraient être accordées et élargies par la suite. Ce sont notamment les musées fonctionnant principalement grâce aux bénévoles qui pourraient en bénéficier – l'on pourrait envisager par exemple une réduction ou une exonération des frais de cours.

D'une façon générale, il convient de saluer amplement que la Confédération prévoit de continuer à soutenir les réseaux pendant la prochaine période de financement. Nous considérons que cela est particulièrement important, non seulement pour le VMS/AMS, mais aussi pour notre organisation partenaire, le Passeport Musées suisses. Le « Pass » donne accès à plus de 500 musées suisses pour un prix très modéré. Ce Passeport contribue ainsi fortement à rendre les musées suisses accessibles à un public aussi large que possible et à favoriser la participation culturelle.

Nos associations ont une attention toute particulière pour la Fondation Memoria.v. Cette fondation s'est engagée à préserver, valoriser et diffuser le patrimoine audiovisuel de la Suisse. Elle a développé dans ce domaine une expertise qui a permis de créer des synergies importantes avec nos musées et pour notre patrimoine culturel.

Cependant, la redistribution des fonds annoncée dans le Message culture et la prise en charge de nouveaux subventionnés entraîneront automatiquement une réduction des fonds pour le VMS/AMS, pour le Passeport Musées suisses et pour Memoriav. Nous prions donc instamment la Confédération de renoncer à cette réduction et de maintenir le financement à son niveau actuel. Sans cela, il ne sera plus possible de soutenir nos musées dans toute l'ampleur et la qualité requises, ni de continuer à promouvoir l'accès aux musées pour celles et ceux qui s'intéressent à l'éducation par le biais du Passeport Musée, ni de préserver les biens culturels visuels et audiovisuels comme cela a été nécessaire et possible jusqu'ici.

Notre requête :

Le VMS/AMS, le Passeport Musées suisses et Memoriav fournissent des services essentiels pour le paysage muséal suisse. Il serait donc souhaitable que les fonds soient non seulement garantis à la même hauteur que jusqu'à présent, mais qu'ils soient même augmentés afin que ces réseaux puissent remplir les missions qui leur sont assignées.

Si plus de réseaux doivent être soutenus à l'avenir qu'au cours de la période de financement actuelle (2016-2020), nous pensons que les subventions devraient être augmentées et non redistribuées.

Avec tous nos remerciements pour l'attention que vous porterez à nos préoccupations, et restant à votre disposition pour toute question supplémentaire, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Conseiller fédéral et Madame la Directrice, l'expression de nos salutations distinguées,



Isabelle Raboud-Schüle
Présidente Association des musées suisses AMS



Tobia Bezzola
Président ICOM Suisse



Catherine Schott
Secrétaire générale Association des musées suisses AMS et ICOM Suisse